

COMPTE RENDU CSE et FS - Octobre 2025

ARRIVÉE DU NOUVEAU DIRECTEUR

M. Larivière, nouveau directeur général, a pris ses fonctions le 1er octobre. Il a réaffirmé la place du CHED en tant qu'établissement support et explique vouloir aller à la rencontre des équipes sur le terrain afin d'échanger directement avec les professionnels. Son objectif affiché est de relancer la dynamique de l'établissement en développant l'activité pour rétablir un équilibre financier.

Des déclarations encourageantes sur le papier, mais SUD restera attentif aux actes et aux résultats concrets qui suivront.

SALON DE SORTIE

Bilan sur la modification de l'amplitude horaire des aides soignantes du salon de sortie. Cette modification leur permet de prendre leur repas avec les patients sortants. Un moment qui satisfait patients et agents. Ce salon est destiné aux patients de l'ensemble des services du CHED.

SUD vote POUR

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Le Rapport Social Unique (RSU) compile les données relatives aux politiques de ressources humaines autour des thématiques suivantes : emploi, recrutement, parcours professionnels, formation, rémunérations, santé et sécurité au travail. Ce document est obligatoire depuis 2021, il est présenté pour la première fois au CHED cette année...

Nous avons reçu le document de plus de 150 pages tardivement. De nombreux points ou incohérences demandent à être éclaircis. SUD demande un CSE spécifique pour débattre sur le RSU et pouvoir poser des questions pertinentes. Quelques semaines de délai supplémentaire nous semblent raisonnables face aux 4 ans de retard (à cause du logiciel...il a bon dos celui-la).

ADMISSIONS ET STANDARD LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS.

Projet présenté : réorganisation des admissions et du standard les week-end et jours fériés en mutualisant les agents sur certaines périodes de la journée. Le but est de "récupérer" du "temps agent" pour optimiser le circuit patient.

Arguments avancés : plus de gestion des mouvements le week-end, plus d'appels des transporteurs, (mise en place du PTAH)

SUD fait remonter plusieurs craintes légitimes des agents :

- devoir gérer des encaissements -> non ils n'auront pas à le faire
- les visiteurs ou patients ne seront pas orientés vers le secrétariat du SAU si problèmes aux admissions.
- formation aux logiciels spécifiques

 les agents du standard seront formés. SUD
 demande avec insistance à ce que l'ensemble des agents soient formés AVANT la
 phase de test.

La phase de test se déroulerait du 15 novembre au 15 décembre. N'hésitez pas à nous faire remonter les difficultés rencontrées.

RÉÉVALUATION RÉORGANISATION GOLBEY.

Des questionnaires ont été diffusés dans les différents services concernés par une réorganisation. Le pourcentage de retours n'est pas toujours représentatif. Concernant les agents qui ont retourné le questionnaire, il semble qu'une satisfaction globale soit exprimée. Cependant des points resteront à surveiller dans certains services.

CONVENTION FMHH URGENCES.

Point sur la Fédération Médicale Inter Hospitalière urgences.

Mr Larivière précise que le travail de fond est effectué par les chefs de service des urgences du CHOV, Remiremont et Epinal en relation avec le Pr Chouihed. La volonté exprimée est de recruter suffisamment de médecins pour renforcer l'équipe du CHED et réouvrir les urgences de Remiremont, y compris la nuit. Les médecins nouvellement recrutés à Epinal et Remiremont le seront sur des postes partagés Epinal / Remiremont.

DISPOSITIF DE PARRAINAGE.

Le dispositif de parrainage est reconduit pour cette année. Les professionnels et étudiants concernés semblent satisfaits de ce dispositif. Une réflexion est en cours pour intégrer de nouveaux binômes étudiant / professionnel en cours d'année et pas uniquement à la rentrée.

HORAIRES ASH EN RÉA

Le changement d'horaire satisfait les agents et correspond mieux aux besoins du service. Point de vigilance soulevé par SUD : un agent en temps partagé SAU / Réa ne doit pas voir son planning être utilisé comme "bouche trou" dans les périodes de "tension". La QVT commence peut être par là… #NousNeSommesPasDesPions

RESTE À VIVRE SUR LES SALAIRES.

Le CHED multiplie les retenues sur salaires pour trop-perçu, laissant parfois des agents avec une paie proche de O€ (voir négative....) et en situation de précarité. Face à l'apparente méconnaissance de la Direction sur la définition du "reste à vivre", SUD se permet de rappeler qu'il est défini dans le Code du travail (Art. R3252-5). Il garantit un minimum vital insaisissable (équivalent au montant du RSA pour une personne seule).

Il est inadmissible que l'administration fasse peser sur les agents la responsabilité de ses propres erreurs de gestion.

Le Directeur s'est engagé à appliquer la réglementation, à respecter le "reste à vivre" et à mettre en place des échéanciers de remboursement si nécessaire, via le trésor Public.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE.

Obligatoire au 1er janvier 2026, la Direction n'a actuellement aucune visibilité sur les modalités de mise en place de cette obligation de l'employeur.

POINT SUR LES FINANCES.

Point important pour lequel nous n'avons eu aucun document préparatoire... Sans entrer dans le détail des chiffres, dans un hôpital où quasiment la totalité des postes ouverts sont pourvus (au moins du côté "non médical"), le Directeur annonce vouloir constituer des équipes médicales suffisantes et stables pour que l'hôpital développe son activité afin financer les charges.

CHARTE D'ÉLABORATION DES PLANNINGS.

Le guide de Gestion du Temps de Travail (en cours de révision) prime sur cette charte. Cependant, SUD demande à ce que la charte actuelle soit validée par le service qualité et qu'elle soit diffusée sur le portail. Le but est d'uniformiser les pratiques dans l'ensemble des services, mais aussi d'informer l'ensemble des agents qui sont les premiers concernés par les règles d'élaboration de leurs plannings.

CAMPAGNE DE PAIEMENT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES.

Notre question annuelle : est-ce qu'il y aura une campagne de paiement des heures supplémentaires ? (vous savez, **celles qui vous sont imposées** par le planning pour faire tourner le service…pas les hublo ou remplacements inopinés…)
Réponse de la direction le jour du CSE : NON pas de campagne prévue cette année. Le souhait serait plutôt de faire récupérer les agents.

SUD a insisté pour qu'une campagne de paiement soit mise en place.

SUD accompagnera les agents dans des demandes et recours individuels si nécessaire. Nous attendons toujours que la direction se prononce.

INFIRMIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL.

Depuis le 1er septembre, une infirmière de santé au travail est arrivée. Elle n'a pas de bureau fixe pour le moment (pour combien de temps ?) Il faudra donc privilégier le téléphone si vous avez besoin de la joindre. Une équipe de Santé au travail qui s'étoffe ne peut être qu'une bonne nouvelle. **SUD lui souhaite la bienvenue**.

DÉMÉNAGEMENT DE LA DIRECTION.

Projet initié il y a plusieurs mois...qui n'est plus d'actualité. Travaux faits dans le bâtiment Schuman mais plus de déménagement de la direction à l'ordre du jour. L'audit de l'ANAP est passé par là... On nous explique que l'argent n'est pas perdu, mais plutôt que le patrimoine immobilier est valorisé... Qu'elle est belle la langue française : elle permet de transformer un gaspillage d'argent public en réussite. Et sinon ?? Pour les heures supplémentaires ?? On fait comment ??

TRAVAUX EN ENDOSCOPIE.

Depuis l'arrivée dans le NHE des problèmes sont rencontrés par les équipes en salle de sté du bloc d'endoscopie. Entre autres la profondeur des bacs... La première paillasse devrait enfin être changée 2ème quinzaine de novembre (on ne croit que ce que l'on voit...) pour une période de test et un changement prévu de la seconde paillasse début d'année prochaine.

